

LA FEUILLE DE CHENE

Mairie LA ROUQUETTE
Bulletin municipal
Janvier 2017
Trimestriel
Numéro 1

Horaires d'ouverture de la Mairie



Tous les après-midi

du lundi au jeudi
de 13h30 à 17h30

le vendredi
de 13H30 à 19H00.

Téléphone
05 65 29 60 98

Fax
05 65 29 60 95

Mail
la.rouquette@orange.fr

Site Internet
www.larouquette.org



Le mot du Maire

2016 aura encore été une année tourmentée. À l'aube de 2017, nous ne devons ni ressasser, ni oublier, mais apprendre de ces événements pour mieux préparer l'avenir de nos familles, de notre région, de notre pays... Modestement, à l'échelle de la commune, nous sommes convaincus que le bien vivre ensemble constitue déjà une partie de la réponse. Mais au-delà nous devons aussi interroger nos pratiques quotidiennes, nos décisions, pour aller vers une ouverture aux autres et éliminer toute tentation de repli égoïste.

Dans cet esprit, de nombreux projets ont été réalisés cette année avec sur le site des 3 Routes, l'aménagement d'une zone humide, la modification et la sécurisation de l'accès, la réalisation d'un terrain multisports mais aussi l'aménagement d'un local pour le cabinet d'infirmier, la construction d'une cabane en bois à l'école, la pose d'un columbarium dans chacun de nos 3 cimetières... D'autres travaux sont prévus pour 2017 telles les mises aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite qui s'étendront sur deux années pour certains d'entre elles, la poursuite de l'aménagement de la zone des 3 Routes...

Mais ces actions ne sont qu'une partie de notre travail. Chaque jour, élus, agents municipaux, nous travaillons au service de la collectivité. L'équipe municipale écoute, anticipe, coordonne... Elle centralise les initiatives en lien avec divers domaines : le social, l'enfance, la citoyenneté, l'environnement, la sécurité...

Point d'appui indispensable à ce travail, les associations sont des acteurs incontournables de la vie locale. 2016 aura aussi été une année riche pour elles. Je tiens, une nouvelle fois, à les féliciter et à les remercier pour leur engagement.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons à tous une très bonne année après des fêtes qui nous ont permis de profiter de notre entourage et de célébrer l'an neuf. Nous renouvellerons ces vœux de vive voix le dimanche 22 janvier 2017, à 11h00 à la salle des fêtes, réunion conviviale à laquelle vous êtes tous chaleureusement conviés. Bonne et heureuse année 2017.

Bien cordialement, votre Maire, Thierry SERIN.

Invitation

Le conseil municipal présentera ses vœux à la population le **dimanche 22 janvier 2017 à 11H00** à la salle des fêtes. Cette rencontre sera l'occasion de partager un moment de convivialité au cours d'un apéritif offert par la municipalité !



Vie municipale

Une nouvelle Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2017

Monsieur le Préfet de l'Aveyron a entériné le périmètre, le nom et les compétences de la nouvelle intercommunalité par arrêté en date du 23 novembre 2016. La commune de La Rouquette, avec 28 autres, fera partie de la Communauté de Communes du Grand Villefranchois dont le siège restera situé dans le bâtiment Interactis, Chemin de Treize Pierres à Villefranche-de-Rouergue.



Depuis longtemps, les Rouquettois ne vivent plus uniquement dans leur commune mais se déplacent pour travailler, faire leurs achats, se cultiver, utiliser des installations sportives ou d'autres services publics... Nombreux services ne sont plus opérés par la commune mais par un organisme supra-communal. L'action publique doit en conséquence s'adapter en renforçant l'intercommunalité au profit des communes et de leurs habitants. Si elle ne se substitue pas à la commune, l'intercommunalité a pour but de porter des projets plus ambitieux pour l'ensemble de son territoire.

L'échelon communal conserve tout son intérêt car il reste l'échelon de proximité auquel les citoyens sont très attachés. Construire une intercommunalité plus forte, grâce à la loi du 7 août 2015 portant la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe), a pour but de favoriser une plus grande mutualisation des ressources et l'optimisation de leur gestion, une meilleure capacité à élaborer et mettre en œuvre des projets de territoire.

Au 1er janvier 2017, l'intercommunalité disposera de la taille et des moyens techniques et financiers nécessaires pour assurer le fonctionnement des services publics de la vie quotidienne. En mutualisant la gestion et le financement de ces derniers, elle permettra l'accès à des services nouveaux que les petites communes n'auraient pas pu financer seules.

De plus, l'augmentation des compétences des intercommunalités a permis la diminution du nombre de syndicats intercommunaux et générera des économies de gestion.

La commune de la Rouquette est située dans le nouveau périmètre comprenant 29 communes pour une population de 28 769 habitants (population totale en vigueur au 1er janvier 2016) et fusionnant les communautés de communes du Canton de Najac, du Villefranchois et du Villeneuve, Diège et Lot.



Nouvelle représentation

Concernant la gouvernance, c'est le régime de droit commun qui a été choisi, à savoir 51 sièges :

Ambeyrac	1
Bor-et-Bar	1
Foissac	1
La Capelle-Balaguier	1
La Fouillade	1
Laramière	1
La Rouquette	1
Lunac	1
Maleville	1
Martiel	1
Monteils	1
Montsalès	1
Morlhon-le-Haut	1
Najac	1
Naussac	1
Ols-et-Rinhodes	1
Promilhanes	1
Saint-André-de-Najac	1
Saint-Igest	1
Saint-Rémy	1
Sainte-Croix	1
Salles-Courbatiès	1
Sanvensa	1
Saujac	1
Savignac	1
Toulonjac	1
Vailhourles	1
Villeneuve	3
Villefranche	21

Vie municipale

Une nouvelle Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2017 (suite...)

Dans la perspective d'un meilleur développement des territoires, cette nouvelle structure aura comme compétences en 2017 :

- Aménagement de l'espace
 - Schéma de cohérence territoriale
 - Plan local d'urbanisme
- Actions de développement économique
 - Promotion du tourisme
 - Gestion des zones d'activités
 - Politique locale du commerce
 - Soutien aux activités commerciales
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Outre ces nouvelles missions obligatoires, la future intercom-

munalité aura un an pour appliquer une harmonisation des compétences optionnelles et deux ans pour les facultatives, déjà portées par les CC du Canton de Najac, du Villefranchois et du Villeneuve Diège et Lot.

Les compétences optionnelles de la Communauté de Communes du Grand Villefranchois sont celles détenues par les Communautés de Communes fusionnées :

- Politique du logement et du cadre de vie
- Action sociale
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- ...

Les compétences qui ne figurent ni dans la liste des compétences obligatoires ni dans celles des compétences optionnelles telles que définies par la loi, sont qualifiées de compétences facultatives :

- Gestion d'un service public de l'assainissement non collectif-SPANC
- Animation du contrat local de santé
- Aménagement numérique
- Gestion et entretien du foirail situé sur la commune de Ville-neuve
- ...

Dès janvier 2017, les élus devront procéder notamment à l'élection du Président et du Bureau. Leur rôle sera de définir une orientation politique, d'engager les actions liées à ses décisions et de voter les budgets en conséquence. Ensuite, ils devront s'accorder sur une harmonisation au niveau de la fiscalité (cette harmonisation pourra s'étaler entre un et douze ans). Rappelons que la commune de La Rouquette sera représentée au conseil

communautaire par Cathy Mazars (1^{ère} adjointe) et que Véronique Théron (2^{ème} adjointe) sera sa suppléante.

Bâtiment Interactis
Chemin de Treize Pierres
12200 Villefranche-de-Rouergue
Tél. : 05 65 65 08 01

Communauté de Communes
du
Grand Villefranchois

Travaux réalisés par l'équipe technique - 4^{ème} trimestre

Nos deux agents, Daniel et Gilles, ont effectué les travaux d'adaptation d'une salle de classe de l'ancienne école du Bourg en local infirmier. Un WC aux normes d'accessibilité y a été créé. Les menuiseries ont été remises en état et le local a été repeint en intégralité. Un élagage a été ef-

fectué sur tous les arbres et arbustes. Ces déchets ont été broyés par l'entreprise « Tailles et détails » de Nicolas Ferri à Bassignac. Il reste à terminer la réalisation de la rampe d'accès pour permettre l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Des interventions sur les chemins et voirie communale ont été réalisés, en particulier le nettoyage des coupes d'eau existantes pour réduire les conséquences de ravi-

nements par les pluies hivernales. Outre les travaux de tonte et traçage, le stade a également bénéficié d'une opération de sablage pour améliorer le drainage du sol. Le terrain multisports est maintenant opérationnel. Les travaux de mise en éclairage se poursuivent au gré des disponibilités de nos agents. La ceinture du mur de soutènement à Orthonac a été réalisée. Enfin, un de nos deux agents a bénéficié d'une semaine de formation.

Vie municipale

Festivités de Noël

Comme il est désormais de tradition, pour célébrer la fin de l'année, tous les enfants de l'école ont rejoint la salle des fêtes de La Rouquette le vendredi 16 décembre, pour partager le repas de Noël offert par la municipalité avec les enseignants, le personnel communal, les animateurs de la FOL et le conseil municipal.

La salle avait été préparée avec soins avec des décorations et des chemins de tables réalisés par les enfants pendant les activités périscolaires. Le repas préparé par Alain a été dégusté dans la joie et la bonne humeur.



Les convives, après une pause, ont eu le plaisir de découvrir en 1^{ère} partie et en avant première, un groupe de 4 enfants jouant un morceau à la guitare. Bravo à eux.

En 2^{ème} partie, un spectacle a été réalisé par un groupe d'enfant sous la conduite d'Antonin (animateur de la FOL) sur le thème de l'histoire du monde et une boum a occupé la 3^{ème} partie. L'après-midi a été clôturée par un goûter offert par l'APE.

Merci à tous ceux qui se sont investis dans l'organisation de cette journée et qui ont permis sa réussite pour le plus grand plaisir des élèves.

APE

L'APE a connu un début d'année prometteur ! Sa 1^{ère} manifestation, le quine, a été un franc succès ! De nombreux joueurs, des lots qui donnaient envie, une bonne ambiance... Cette soirée, qui a réuni parents, équipe éducative et habitants de la commune, a généré un bénéfice qui permet d'envisager l'année avec sérénité. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les acteurs de cette manifestation.

Nous vous donnons rendez-vous pour nos prochains événements :

- L'après-midi du 22 janvier, pour la dégustation de la galette et la découverte pour les parents de L'histoire du monde d'Arthur Rideau (pièce de théâtre à laquelle nos enfants avaient participé et assisté en décembre)
- Course pédestre La Rouquette dimanche 5 février: circuits 10 et 15km, buffet gourmand à l'arrivée.
- Repas de printemps le 1er avril.
- Marché gourmand le 13 août

- Rando VTT La Rand'Assou le 24 septembre.

Avec ça, 2017 sera une année active et festive ! Nous souhaitons à tous qu'elle soit, aussi, heureuse et douce!

FC Val d'Assou

Les joueurs du FCVA passeront distribuer, fin janvier, un calendrier aux couleurs du club. Nous savons que vous leur réserverez votre meilleur accueil pour les soutenir. Date à retenir : le samedi 11 mars 2017 à 20h30 à la salle des fêtes de La Rouquette, le FCVA organisera son grand loto annuel. Venez nombreux !

Cérémonie

Le 11 novembre 2016 s'est tenue à La Rouquette, la traditionnelle cérémonie commémorative de l'armistice de la 1^{ère} Guerre Mondiale 14-18 en hommage aux 43 soldats « morts pour la France » (39 pour la guerre 14-18) dont le nom est gravé dans la pierre du monument aux morts de La Rouquette.

Quelques élèves et la directrice de l'école furent présents pour déposer la gerbe et chanter la Marseillaise. Un grand merci à eux mais aussi aux parents qui ont accompagné les enfants.

Le conseil municipal souhaite remercier l'ensemble des participants à cette cérémonie riche en émotion et grâce à qui la mémoire de nos ancêtres perdure.



Nos correspondants locaux

Nos correspondants recueillent les informations communales. Vous pouvez prendre contact avec Yves PANIS pour « Le Villefranchois » (tél. : 06 29 98 10 30) et avec Dominique DESSART pour « La Dépêche du Midi » (tél. : 06 84 42 55 06).



Directeur de publication : Thierry SERIN, Maire.
Responsable de la communication : Olivier MARTIN
Comité de rédaction : Loudmilla ADAM, Bernard BOUSQUET, Laure DURAN, Carole ICHES.
Conception/Impression : Mairie.
Crédits photos : Mairie.
Tirage : 340 exemplaires.



Vie municipale

Bilan des dossiers d'urbanisme

Type de dossiers	Nombre de dossiers déposés		
	2014	2015	2016
Certificat d'urbanisme	18	9	22
Demande préalable	9	8	16
Permis de construire - habitation	4	2	3
Permis de construire - autre	8	8	4
Nombre total de dossiers	39	27	45

Aménagement numérique : une montée en débit à La Rouquette !

Le développement numérique avec des débits suffisants est d'une importance stratégique pour nos territoires. Cependant, certains secteurs de la Communauté de Communes sont encore mal desservis et souffrent de l'absence d'interventions d'opérateurs privés. Elle a donc intégré dans ses compétences l'aménagement numérique en octobre 2015 pour pouvoir intervenir dans ce domaine. Elle a chargé le Syndicat Intercommunal d'Énergies de l'Aveyron (SIEDA) d'engager les études et les travaux nécessaires sur le Département.

Avec ce programme, la Communauté de Communes et le SIEDA ont comme objectif d'effectuer une Montée En Débit (MED) pour 8 Mégabit par seconde pour l'ensemble des Rouquettois en 2017. Pour cela, la fibre optique sera déployé depuis le central téléphonique de Villefranche-de-Rouergue jusqu'aux armoires MED et au-

delà, le réseau cuivre existant sera conservé pour desservir nos habitations.

Des travaux seront donc engagés sur plusieurs secteurs, définis comme prioritaires, pour atteindre ce débit minimum en tout point sur la commune de La Rouquette, à savoir :

- Orthonac (bas de la cote du Colombiès)
- Le Bourg (bas de la cote de la Melle)
- Elbes (commune de Martiel pour les secteurs de Bros, La Roque et Lompla)

Pour votre information, vous trouverez ci-dessous le calendrier :

Nous espérons que ces travaux permettront de résoudre les problèmes rencontrés depuis de nombreuses années sur une partie de notre commune et pourront améliorer partout la qualité du service offert.

Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à vous rendre sur le site Internet du SIEDA (<http://www.sieda.fr>) ou de les contacter 12 Rue de Bruxelles, 12000 Rodez - Téléphone : 05 65 73 31 60.



Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron

Calendrier des travaux	Orthonac	Le Bourg	Elbes
Travaux de réalisation des infrastructures	mars	mars	terminés
Pose des armoires Montée En Débit	avril	avril	terminée
Raccordement de la fibre optique	mai	mai	janvier
Travaux de mise en service par Orange	juin / juillet	juin / juillet	février / mars
Ouverture des services haut débit aux clients	septembre	septembre	mai

Etat civil

Nous avons malheureusement eu à déplorer sept décès au cours de cette année : Bernard HOCHARD, Jacqueline CALMETTES (épouse TOURNEMIRE), Paul COIRAULT, Julienne COURT (épouse CANTALOUBE), André VIALA, Joachim BOSC et Jean CONQUET .

Mais nous avons aussi eu le plaisir de célébrer deux mariages, celui de Daisy COUDERC et de Jérôme BUREL et celui d'Alexandrine LAPORTE et de Quentin POUJADE .

Enfin nous avons accueilli quatre nouveaux petits Rouquettois : Océane BIAU, Anatole BONNEFIS TAMBOURET, Elio LAFFERAYRIE et Clément PAILHORIES .

Vie municipale

Projection du film « Païsans de Roergue »

Nous vous avons invités à découvrir le dimanche 27 novembre, le film « Païsans de Roergue ». tourné entre 1963 et 1972 pendant leur temps libre par un couple d'Aveyronnais, Paulette et André ANDRIEU, dans leur propre famille, sur la cause de Villeneuve d'Aveyron, ce document est une véritable œuvre. Le film utilise l'occitan pour se rapprocher au plus près de la réalité linguistique de l'époque. L'ensemble constitue bien une magnifique encyclopédie populaire de la vie rurale traditionnelle présentée par saison.



Ce fût avec grand plaisir que plus de 65 personnes ont assisté à la projection à la salle des Fêtes convertie à l'occasion en salle de cinéma. Ces très belles images, ces situations parfois cocasses ont fait rire l'ensemble des participants. Pour certains d'entre eux, ces scènes de la vie d'autrefois ont évoqué des souvenirs et de très bons moments de convivialité et de solidarité. En conclusion, cette projection a été appréciée et pour preuve, 20 DVDs ont été vendus.

A cette occasion et en préambule, une expo photo était à découvrir. Les différents participants ont eu

plaisir à découvrir les différents panneaux dont le thème principal abordé était « Le patrimoine Rouquettol... » autour de :

- la cartographie du territoire communal aujourd'hui et autrefois
 - carte de Cassini
 - carte d'état major
 - cadastre Napoléonien



- l'évolution du territoire communal à travers la photographie aérienne
 - les gariottes et caselles
 - les châteaux
 - les édifices religieux
 - les églises
 - les croix
 - l'économie rurale et les paysages
 - les lavoirs, fontaines et sources
 - les moulins et pigeonniers
- l'évolution de la population

Là encore, chacun a pu constater la richesse du patrimoine présent sur notre commune. Des échanges ont permis à certains de découvrir et de situer ces édifices et de constater l'évolution au fil du temps.



Nous souhaitons, à cette occasion, remercier l'ensemble du groupe de travail qui a participé à l'organisation de cette belle journée.

Grippe Aviaire

A la suite de la découverte de plusieurs foyers d'influenza aviaire hautement pathogène H5N8 dans les élevages du sud-ouest, dont la mise en place de zones de protection dans le département de l'Aveyron, le niveau de risque vis à vis de la maladie a été relevé.



Des mesures renforcées, notamment dans l'ensemble des élevages non commerciaux de volailles (basses-cours) doivent être mises en place. Il est donc demandé à tout détenteur de volailles ou autres oiseaux captifs de procéder au confinement ou à la pose de filets permettant d'empêcher tout contact avec les oiseaux sauvages.

Ces premiers cas en France rappellent à tous combien il est important de respecter scrupuleusement ces mesures afin d'éviter la propagation de ce virus.

Pour en savoir plus <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

